



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences sociales

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences sociales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI120004208

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Sciences sociales* présentée apparaît comme une reconduction du dispositif existant depuis 2009 à une modification d'importance près : la substitution du parcours *Sciences sociales renforcées* au parcours *Sociologie et économie*.

L'architecture d'ensemble repose sur un tronc commun de deux années, fortement orienté sur la sociologie auquel font suite différents parcours qui croisent des disciplines et des dispositifs différents : *Démographie* ; *Anthropologie-Ethnologie* ; *Sociologie* ; *Sociologie, médiations et développement social* ; *Sciences sociales renforcées*.

La formation révèle deux visées : poursuite d'études universitaires ou professionnalisation. L'orientation professionnalisante est plus marquée dans le parcours *Sociologie, médiations et développement social* comportant notamment un stage de deux mois au semestre 6. Elle se traduit également par un accès possible vers la licence professionnelle *Aménagement du territoire*, spécialité *Chargé de mission ville et développement durable*.

Les débouchés universitaires se déclinent autour d'une série de masters :

- à laquelle la licence ouvre de plein droit (master mention *Sociologie*, master mention *Démographie*, master mention *Anthropologie-Ethnologie*, master mention *Éthique*) ;
- qui sont soumis à dépôt de candidature dès le M1 (*Sociologie*, spécialité *Intervention sociale, conflits et développement, Aménagement et urbanisme* -organisé conjointement avec l'UFR de Géographie)

Les trois années de licence accueillent un effectif de l'ordre du millier d'étudiants dans des proportions de 1/2 en première année, 1/5 en deuxième année et 1/3 en troisième année.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée est, dans sa conception, riche et pensée de manière cohérente, au regard notamment d'une partie des compétences visées et des débouchés possibles. L'équipe enseignante semble suffisamment étoffée pour encadrer une nombreuse population étudiante. Une attention particulière a été portée à la mise en place de dispositifs adaptés (EAD). Peuvent être ainsi accueillis et encadrés des publics qui, pour diverses raisons, ne peuvent accomplir un cursus universitaire en présentiel : étudiants en double cursus, salariés, personnes ne pouvant accomplir un séjour prolongé en France métropolitaine, personnes incarcérées, handicapés, sportifs de haut niveau, etc.

Si la formation paraît être globalement de qualité, deux réserves peuvent néanmoins être formulées. D'une part, le taux d'échec en première année (supérieur à 50 %) demeure un aspect d'autant plus préoccupant qu'aucun dispositif ne semble mis en place pour l'analyser avec précision. D'autre part, la position hégémonique de la sociologie et l'orientation quantitativiste marquée dans le tronc commun des deux premières années fait écho à une surreprésentation de la discipline dans l'équipe enseignante. Une diversification des enseignements et des enseignants serait souhaitable, notamment pour faciliter l'orientation de troisième année en toute connaissance de causes.

- Points forts :

- La richesse des parcours et la cohérence des enseignements dans le champ de la sociologie.
- L'offre d'enseignement à distance.
- L'accompagnement des étudiants.

- Points faibles :

- Le manque d'information sur le devenir des étudiants.
- L'absence de réflexion sur le taux d'échec.
- Une surreprésentation de la sociologie et des méthodologies quantitatives au cours des deux premières années.

## Recommandations pour l'établissement

Une analyse réflexive du taux d'échec important en première année serait tout à fait bienvenue.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			542	487
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				208	209
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				345	335
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				10	5
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				28 %	27 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				65 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)				73 %	72 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)				4 %	4 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire				54 %	57 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			354	492	376
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			17 %	12 %	13 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			23	29	42
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			1028	1146	2364
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			0	0	84



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Sciences sociales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004208

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

#### *Concernant le taux d'échec en première année*

Cette question est, de longue date, au centre de nos préoccupations et différentes mesures développées dans la maquette sont d'ores et déjà effectives (nombre de TD, Plan Réussite en Licence, MTU, projet professionnel...). Les effets de ces dispositions ont été positifs, bien qu'insuffisants.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer les limites du déploiement de ces dispositifs :

- L'inscription à l'université est ouverte à tout bachelier, et pour la licence de sciences sociales, l'un des effets en est l'apparition, dès le 1<sup>er</sup> semestre, d'un absentéisme prononcé et d'« étudiants fantômes » ;
- Il est vrai aussi qu'une population fragile peut aspirer à intégrer l'université; en particulier, la Faculté compte parmi les composantes de l'université le plus grand nombre de lycéens issus de baccalauréats professionnels : 45 en 2009-2010 (pour 36 en AES et 20 en Arts) sur les 206 primo-entrants en sciences sociales, soit 22% des effectifs avec un seul présent aux examens et aucune réussite (4 étudiants issus d'un baccalauréat professionnel ont réussi leur première année sur les 190 inscrits à l'université). Par ailleurs, 46 lycéens provenant de baccalauréats technologiques se caractérisent par un taux de présence aux examens faible (26%) et un taux de réussite de 15% par rapport aux inscrits. Les lycéens titulaires de baccalauréats généraux ont un taux de présence aux examens de 57% et un taux de réussite de 50% par rapport aux inscrits.



- Les taux de réussite sont comparables, voire souvent supérieurs, aux autres filières de l'université, à type de baccalauréat identique. C'est donc bien la structure par type de baccalauréat des inscrits qui explique pour une bonne part des résultats qui paraissent faibles. Si l'on regarde les taux de réussite des présents aux examens, ceux-ci sont supérieurs à 80 % et parmi les plus élevés de l'université, preuve, s'il en est, de notre capacité à accompagner les étudiants vers la réussite, confirmée par un taux très honorable de réussite de la Licence en 3 ans (46 % pour une moyenne de 37,1 % pour l'Université de Strasbourg en 2010/2011).

*Concernant une hégémonie de la sociologie et une orientation quantitativiste en tronc commun*

Le parti pris qui a présidé à la construction de l'offre de formation est double :

- Au cours de deux premières années, l'accent est mis sur l'initiation aux sciences sociales (sociologie, ethnologie, démographie) et une sensibilisation aux orientations thématiques qui seront développées en L3 et en Master. Si la sociologie peut apparaître prédominante, cela tient au poids relatif du nombre d'étudiants s'orientant vers chacune des disciplines à partir de la troisième année d'une part, à la structure de l'équipe pédagogique et de l'offre de formation ultérieure d'autre part.
- L'une des originalités de l'offre strasbourgeoise est l'importance donnée aux enseignements de méthodes, tant quantitatives (24 heures en moyenne par semestre, associant un cours d'une heure et des travaux dirigés) que qualitatives (de 12 à 18 heures par semestre, non compris les enquêtes pédagogiques plus souvent qualitatives). Ce choix équilibré permet aux étudiants, à travers un socle commun de méthodes, de s'inscrire ensuite dans des filières qui les présupposent, rend possible une réorientation éventuelle et surtout constitue un élément d'insertion professionnelle qui peut être déterminant. C'est dans ce cadre que se situe le choix résolu et équilibré d'initiation aux méthodes quantitatives.